

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de Bois-Vert	
Catégorie de propriétaire	Etat (forêts domaniales, hors FD affectées)	
Numéro du ou des départements de situation	05 - HAUTES-ALPES	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Champsaur	
DRA ou SRA de référence	Montagnes alpines	
Période d'application		année
Année début aménagement		2013
Année échéance aménagement		2032
Détail des forêts aménagés		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
bois-vert	F16636V	943,8100
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	943,8100 ha	
Surface retenue pour la gestion	974,05 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	465,08 ha	
Surface en sylviculture de production	312,42 ha	
Surface hors sylviculture de production	661,63 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales					
Production ligneuse	nul ou sans objet 662	faible 42	moyen 270	fort	974
Ecologie		ordinaire 241	reconnu 733	fort	974
Paysage, accueil, eau potable		local 263	reconnu 711	fort	974
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet 209	faible 317	moyen	fort 448	974

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	0 ha
Coeur de parc national	0 ha
Réserves naturelles nationales ou régionales	0 ha
Réserve biologique intégrale (RBI)	0 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	0 ha
Arrêté de protection de biotope	0 ha
Site classé	0 ha
Monuments historiques inscrits	0 ha
Monuments historiques classés	0 ha
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	0 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	0 ha
Parc naturel régional	0 ha
Charte Forestières de Territoire	974 ha
Natura 2000 habitats (ZSC)	632 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	0 ha
ZNIEFF de type I	193 ha
ZNIEFF de type II	822 ha
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	0 ha
Plan de prévention des risques incendie	0 ha
Zone de rétention eau	0 ha
Réserve nationale de chasse	0 ha
Pastoralisme	301 ha

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	0 ha
Déséquilibre grande faune / flore	0 ha
Incendies	0 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	0 ha
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	0 ha

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	0 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	0 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	0 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	6 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	0 ha
Pratique de l'affouage	0 ha
Dispositifs de recherche	0 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	0 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Protection du patrimoine mémoriel de ND de Bois Vert	6 ha
Précisez	0 ha

## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	5
Epicéa commun	2
Hêtre	9
Mélèze d'europe	52
Pin noir d'autriche	1
Pin sylvestre	3
Pin à crochets	16
Sapin pectiné	12
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	56,40	
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	0,00	
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	256,02	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée	0,00	377,00
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)	0,00	
Taillis-sous-futaie (TSF)	0,00	
Attente sans traitement défini	0,00	
hors sylviculture	661,63	566,81
<b>TOTAL</b>	<b>974,05</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Hêtre	Surfacique	27.46	8,8	120	40
Hêtre	Non surfacique bonnes pot.	112.53	36,0	120	40
Hêtre	Non surfacique pot. moyennes	4.09	1,3	140	35
Mélèze d'europe	Surfacique	9.39	3,0	140	50
Mélèze d'europe	Non surfacique	1.88	0,6	140	55
Pin sylvestre	Surfacique	0.75	0,2	120	30
Sapin pectiné	Non Surfacique UMSU2	1.52	0,5	140	50
Sapin pectiné	Surfacique UMMO2	19.55	6,3	120	50
Sapin pectiné	Nion surfacique autres	135.25	43,3	120	50
<b>TOTAL</b>		<b>312,42</b>			

surface égale à surface en sylviculture

#### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	0,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	0,00 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	12,45 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	0,00 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	0,00 ha
	<b>Total</b>	<b>0,00 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	0,00 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	0,00 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	155,25 ha
	<b>Total</b>	<b>155,25 ha</b>

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

#### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	5,5	m3/ha/an

Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	2,3	m3/ha/an